



Vianney Rivière



Olivier Denis



Emmanuelle Pouts
Saint Germé



Olivier Bonneau



Thibault du Réau



Fanny Clerc

POSITIONNEMENT

Le cabinet Rivière | Avocats | Associés, fondé en 1923, fort de 40 personnes, réunit des compétences hautement spécialisées en immobilier. Il a créé des solutions opérationnelles répondant aux besoins concrets des promoteurs, constructeurs et collectivités publiques :

1) Notamment en développant une **mission de maîtrise d'œuvre juridique** qui consiste à prendre en charge les aspects juridiques et fiscaux d'une opération immobilière offrant ainsi une véritable garantie au promoteur/maître d'ouvrage dans le cadre d'honoraires forfaitaires.

Les missions de maîtrise d'œuvre juridique sont prises en charge par les équipes du **département opérations immobilières** dirigées par Vianney Rivière, Olivier Denis et Emmanuelle Pouts Saint Germé. Ces équipes ont démontré en accompagnant plus de 800 opérations immobilières ces 20 dernières années un savoir-faire unique, particulièrement dans les opérations de promotion immobilière complexes incluant un bâtiment existant patrimonial (ancien hôpital, caserne, ou autre bâtiment public, etc.). L'optimisation fiscale de l'opération est un savoir-faire reconnu du cabinet.

2) Et en participant à la mise au point d'une **garantie permis de construire** qui peut être adossée aux audits de légalité de ces autorisations, permettant de garantir le lancement des travaux, malgré des recours de tiers.

Le **département droit public de l'immobilier** dirigé par Olivier Bonneau a acquis une forte réputation en droit de l'urbanisme

et de l'environnement en s'engageant au bénéfice exclusif des promoteurs immobiliers et les collectivités publiques pour la **défense de leurs projets**. Sa spécificité consiste dans la réalisation d'audit de permis de construire. L'équipe accompagne également ses clients, pour sécuriser les procédures de création ou d'évolution des documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU) et les acquisitions de fonciers publics.

Les deux départements disposent d'une forte expérience dans les contentieux liés à leurs domaines d'activité (construction, acquisition immobilière urbanisme & environnement, fiscalité immobilière et du patrimoine) tout en s'attachant à privilégier les solutions négociées.

Depuis plus de 15 ans les associés apportent leur expertise aux parlementaires ou agissent en tant que représentants d'intérêts (affaires publiques / lobbying) dans leurs domaines d'excellence et sont inscrits à ce titre auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

ACTIVITÉS

- maîtrise d'œuvre juridique d'opérations immobilières
- optimisation fiscale d'opérations immobilières
- audit de permis de construire
- garantie de permis de construire

CONTACT

Vianney Rivière : vr@riviereavocats.com

Olivier Denis : od@riviereavocats.com

Emmanuelle Pouts Saint Germé : eps@riviereavocats.com

Olivier Bonneau : ob@riviereavocats.com

Thibault de Réau : thr@riviereavocats.com

Fanny Clerc : fanny.clerc@riviereavocats.com